

## Identification du module H3

<b>Collaborateur technique</b>	Eugen Carisch, David Ricci
<b>Version</b>	3.1
<b>Date</b>	08.03.2024, adopté par la CAQ Forêt le 19.03.2024

<b>Titre</b>	<b>H3 Conduite de collaborateurs et d'équipes</b>		
<b>Prérequis</b>	CFC de forestier-bûcheron ou formation équivalente Souhaitable: pratique professionnelle et expérience en conduite du personnel.		
<b>Compétences enseignées</b>	Conduire les collaborateurs et l'équipe en fonction d'objectifs, les accompagner et les promouvoir; motiver les collaborateurs et promouvoir la collaboration au sein de l'équipe. Reconnaître à temps les conflits et les dysfonctionnements dans l'équipe et y remédier par des mesures adéquates.		
<b>Contrôle des compétences</b>	Bases de la communication et son importance pour la conduite de collaborateurs et d'équipes. <u>Exposé</u> : description de sa propre façon de communiquer et de diriger au quotidien. Réflexions, analyse et proposition de moyens pour s'améliorer.		
<b>Niveau</b>	3 (selon ModuQua) – 5 (selon CEC)		
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer les bases de la communication entre adultes (perception, émission-réception, écoute active, feedback, communication non verbale). <span style="float: right;">K2</span></li> <li>• Réfléchir à sa propre façon de communiquer et en déduire des possibilités de développer ses aptitudes personnelles à communiquer et celle des collaborateurs. <span style="float: right;">K4</span></li> <li>• Reconnaître, décrire et analyser des façons typiques de communiquer ou de se comporter lors d'entretiens. <span style="float: right;">K4</span></li> <li>• Expliquer l'importance de la communication pour la conduite du personnel et définir des mesures concrètes pour favoriser la communication dans le travail quotidien. <span style="float: right;">K2</span></li> <li>• Expliquer les principaux instruments de conduite (organisation, accord sur les objectifs, ordre de travail, information, communication, évaluation) ainsi que la façon de les mettre en œuvre; les appliquer au quotidien. <span style="float: right;">K4</span></li> <li>• Décrire des mesures en vue de développer l'esprit d'équipe et de prévenir les conflits au travail; introduire ces mesures dans l'équipe. <span style="float: right;">K3</span></li> <li>• Reconnaître les conflits et dysfonctionnements entre collaborateurs ou dans l'équipe, les aborder avec les personnes concernées; s'entendre sur des solutions précises et les mettre en œuvre dans le travail quotidien. <span style="float: right;">K5</span></li> <li>• A l'aide de documents auxiliaires de l'entreprise, préparer, mener et évaluer des entretiens périodiques avec des collaborateurs ou l'équipe (en convenant entre autres des objectifs et des mesures à prendre). <span style="float: right;">K3</span></li> <li>• Réfléchir à sa propre façon de conduire le personnel, définir des pistes de développement et les mettre en œuvre par des mesures concrètes. <span style="float: right;">K4</span></li> </ul>		
<b>Durée d'apprentissage</b>	Enseignement et exercices	35 h	
	Contrôle des compétences (sans portfolio)	<u>5 h</u>	
	• Total	40 h	
<b>Reconnaissance</b>	Module obligatoire pour l'admission à l'examen professionnel de contremaître forestier.		
<b>Offre du module sous cette forme</b>	5 ans	<b>Validité du certificat de compétence</b>	10 ans